

Technicien/technicienne en minéralurgie

Nombre de poste(s) à combler : 1-2

LIEU DE TRAVAIL

Précisions sur le lieu de travail : Mine Raglan, en Abitibi, en Ontario et au Nunavut

PRINCIPALES FONCTIONS

Les techniciennes et les techniciens en Minéralurgie travaillent à la mise au point, à l'amélioration et à l'optimisation des procédés de concentration et d'extraction de ressources minérales et au contrôle des effluents miniers.

Les tâches effectuées en Minéralurgie sont de deux ordres : en recherche appliquée et en services techniques, les techniciennes et les techniciens effectuent des essais de concentration gravimétrique ou magnétique, de bouletage, de flottation, d'hydrométallurgie et d'extraction pyrométallurgique; elles ou ils participent à la conception de procédés minéralurgiques et exécutent des travaux de caractérisation chimique, physique ou mécanique des échantillons; en production, les techniciennes et les techniciens contrôlent l'efficacité des procédés minéralurgiques, contribuent à leur implantation et assurent le contrôle environnemental des résidus miniers.

EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Niveau Collégial (DEC), Technologie minérale ou Technique de Génie chimique
d'études : Terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois d'expérience

Langues demandées : Langues parlées : français et anglais
Langues écrites : français et anglais

Salaire offert : à discuter

Nombre d'heures par semaine : 40,00

Statut d'emploi : Occasionnel ou temporaire, temps plein
jour, nuit, fin de semaine

Durée de l'emploi : 1 à 3 mois pouvant être plus long

Précisions : Fly in, Fly out.

Date prévue d'entrée en fonction : Après le 25 mai.

COMMUNICATION

Moyen(s) de communication : Téléphone : 819-824-2010
en personne : 888 3e Avenue, local 201, Val-d'Or, Québec
poste : 888 3e Avenue, local 201, Val-d'Or, Québec, J9P5E6
courriel (courrier électronique) : chantal.cote@orepros.ca
site Internet : <http://www.orepros.ca>

PRÉCISIONS ADDITIONNELLES : Le candidat recherché doit être apte à travailler sur des quarts de travail rotatifs. Il a le souci constant d'exercer un bon contrôle de la qualité et de travailler de façon sécuritaire. Il est à l'aise pour effectuer un travail debout, est en mesure de soulever des charges allant jusqu'à 25 kg à répétition, tolère les environnements chauds. Il a le sens des responsabilités, est autonome et polyvalent, fonctionne bien sous pression et aime travailler en équipe.

Permis de conduire valide avec véhicule. Permis d'explosifs un atout. N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.